

# Avec 3,34 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la population normande retrouve son niveau de 2015

Insee Analyses Normandie • n° 140 • Avril 2025



Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la population de la Normandie atteint 3 340 000 habitants et retrouve son point haut de 2015, après une période de baisse puis de stagnation jusqu'en 2020. La croissance démographique de la Normandie a longtemps reposé sur un excédent naturel alors que le solde migratoire était déficitaire. Sur la période récente, la situation de la Normandie a tendance à s'inverser. La récente croissance de la population est uniquement portée par un solde migratoire apparent légèrement positif (+0,2 % par an sur la période 2021-2025), le solde naturel étant, quant à lui, devenu négatif (-0,1 % par an). Avec 1,61 enfant par femme en 2024, l'indice conjoncturel de fécondité atteint un niveau historiquement bas, tandis que le nombre de décès progresse légèrement en 2024. En outre, la population normande continue de vieillir et les personnes de 65 ans ou plus sont désormais plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans.

## Depuis 2020, la Normandie retrouve une croissance démographique

Selon les estimations annuelles de population, la Normandie compte 3 341 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le nombre d'habitants progresse légèrement au cours de la période récente (+0,1 % par an entre 2021 et 2025) et retrouve ainsi le point haut de 2015. En croissance continue depuis l'après-guerre jusqu'en 2015, la population régionale avait ensuite diminué jusqu'en 2019, mais augmente à nouveau depuis 2020 ► figure 1. Cette progression démographique est cependant moins soutenue qu'au niveau métropolitain (+0,3 % par an sur la période 2021-2025).

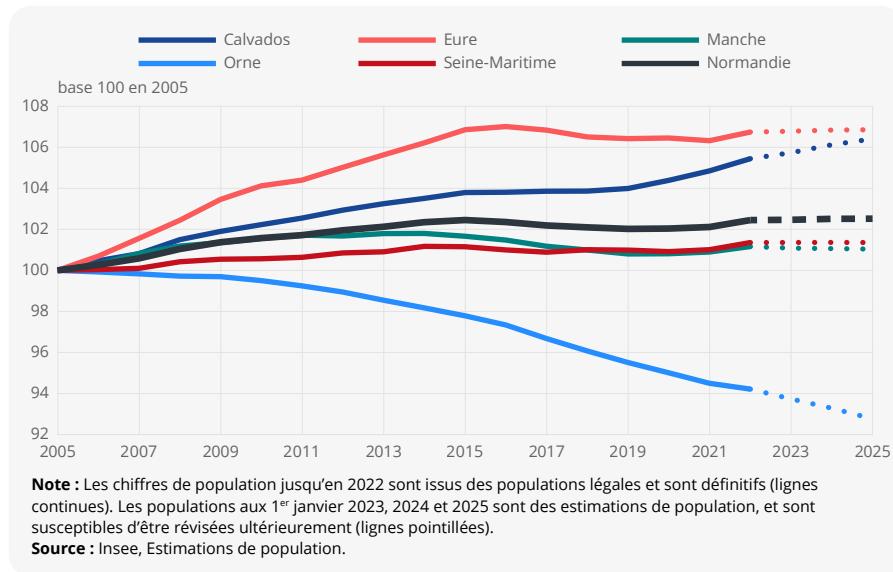
La Normandie demeure au 10<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines en nombre d'habitants et représente 5 % de l'ensemble de la population de la France métropolitaine. Elle devance ainsi les régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et la Corse, et se place juste derrière la Bretagne (3,5 millions d'habitants).

Avec une baisse de sa population de 0,5 % par an sur la période 2021-2025, l'Orne figure au 6<sup>e</sup> rang des départements métropolitains confrontés aux plus forts replis démographiques. C'est le seul département normand pour lequel le

nombre d'habitants, 272 000 en 2025, a diminué sur l'ensemble de la période 2005-2025 ► figure 1. Dans la région, seul le département du Calvados bénéficie d'une nette croissance démographique entre 2021 et 2025, proche de +0,4 % par an. Depuis l'après-guerre, le nombre de Calvadosiens n'a jamais cessé d'augmenter et atteint 711 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Avec 602 000 habitants, l'Eure retrouve son niveau de 2015. C'est le

département normand pour lequel la population avait le plus fortement progressé entre 2005 et 2016 (+7,0 % contre +2,4 % au niveau régional) avant de flétrir légèrement puis de se redresser. Dans la Manche (496 000 habitants), la population est stable depuis une dizaine d'années, comme en Seine-Maritime (1 260 000 habitants), un département qui regroupe près de 40 % de la population régionale.

## ► 1. Évolution de la population entre 2005 et 2025 par département



Au niveau national, entre 2021 et 2025, la croissance démographique est principalement portée par les départements du pourtour méditerranéen, de la façade atlantique et de l'Île-de-France ► figure 2. Les plus fortes hausses sont observées en Corse-du-Sud (+1,5 % par an entre 2021 et 2025) et en Haute-Garonne (+1,2 %). La moitié nord du pays connaît plutôt une stagnation, voire une diminution de sa population, avec une baisse plus marquée dans plusieurs départements situés au nord-est et au centre de la France.

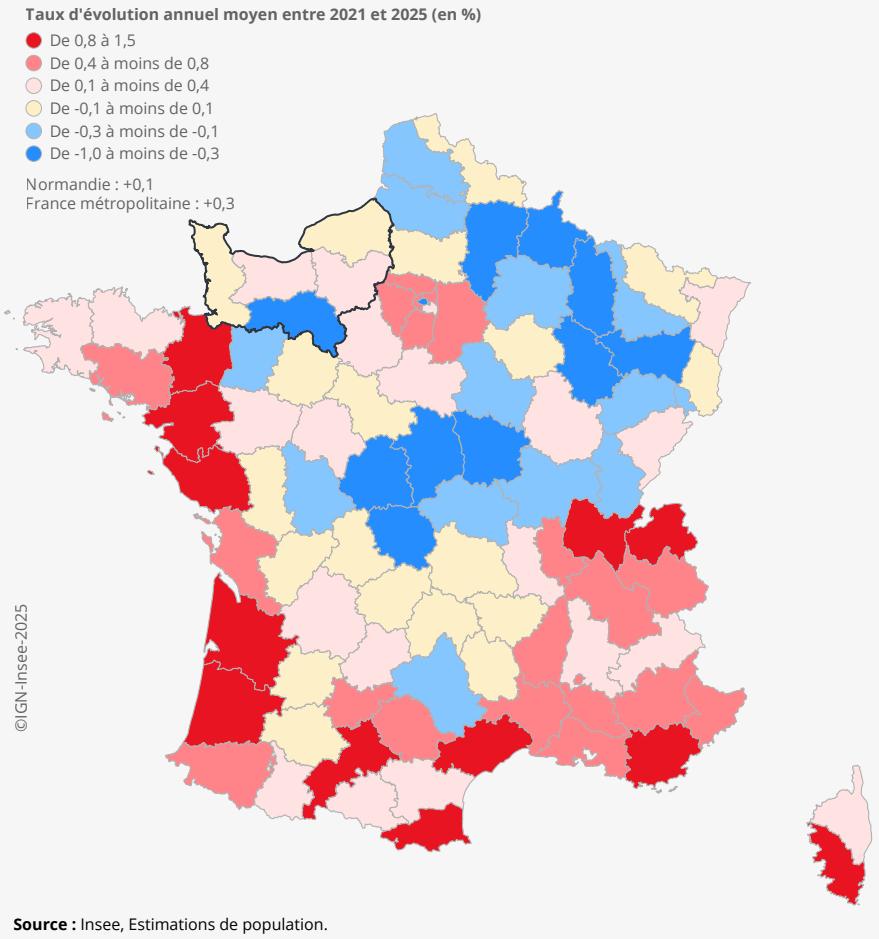
### Depuis 2020, une croissance portée par l'excédent migratoire

Depuis 2020, la dynamique démographique normande repose sur un **solde migratoire apparent** positif (des entrées sur le territoire plus nombreuses que les sorties) et en augmentation (avec un pic à 16 000 personnes en 2022 ► figure 3). Le **solde naturel**, c'est-à-dire la différence entre le nombre de naissances et celui des décès, continue à l'inverse de se dégrader. Avec environ 8 000 personnes par an en moyenne sur la période 2021-2025, l'excédent migratoire compense ainsi le solde naturel déficitaire de près de 5 000 habitants par an. Une tendance analogue apparaît au niveau métropolitain depuis 2019 avec un excédent migratoire qui augmente tandis que le solde naturel positif diminue pour devenir quasiment nul en 2024.

La dynamique s'est inversée depuis la période 2005-2015, au cours de laquelle la croissance démographique de la Normandie reposait sur l'excédent naturel. Le surplus de naissances par rapport aux décès compensait alors largement un solde migratoire qui était assez souvent déficitaire au cours de cette période. La situation transitoire entre 2016 et 2019 était marquée par un solde migratoire apparent nettement négatif (jusqu'à -6 500 habitants en 2017) tandis que le solde naturel, en déclin, ne suffisait plus à compenser ces pertes.

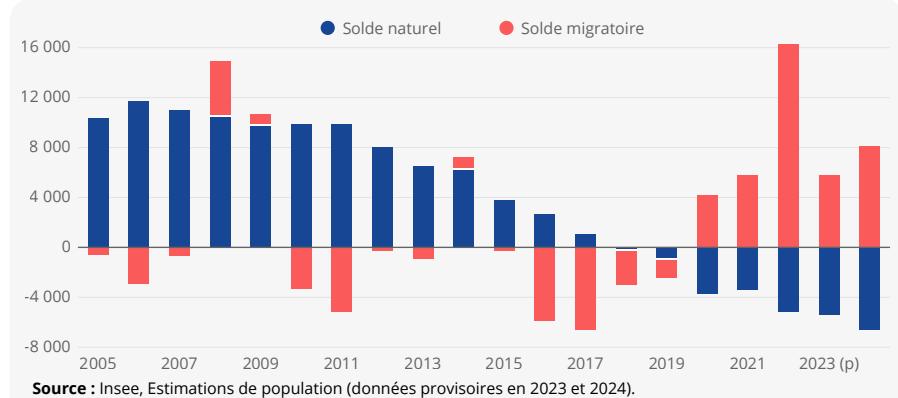
La relation entre solde naturel et solde migratoire varie considérablement d'un département normand à un autre, avec des soldes naturels nuls ou négatifs, compensés par des soldes migratoires plus ou moins positifs ► figure 4. La nette progression de la population dans le Calvados (+0,4 % par an entre 2021 et 2025) repose entièrement sur un excédent migratoire (+3 900 habitants par an) qui compensate largement un déficit naturel marqué (-1 300). Dans la Manche également, l'excédent migratoire (+2 300) permet d'éviter le repli démographique alors que le nombre de décès dépasse celui des naissances et conduit à un déficit naturel de 2 100 habitants par

### ► 2. Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2021 et 2025 par département



Source : Insee, Estimations de population.

### ► 3. Solde naturel et solde migratoire apparent en Normandie depuis 2005



### ► 4. Évolution de la population par département en Normandie

| Zonage                       | Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2025 | Évolution annuelle moyenne 2021-2025 (en nombre) |               |   | Évolution annuelle moyenne 2021-2025 (en %) |                      |  |
|------------------------------|--|--|---------------|---|---|----------------------|--|
|                              |  | Total  | Solde naturel | Solde apparent des entrées et des sorties | Total                                       | Due au solde naturel | Due au solde apparent des entrées et des sorties |
| Calvados                     | 711 000                                    | 2 600  | -1 300        | 3 900                                     | 0,4   | -0,2                 | 0,5  |
| Eure                         | 601 900                                    | 800  | 0             | 800                                       | 0,1   | 0,0                  | 0,1  |
| Manche                       | 496 200                                    | 200  | -2 100        | 2 300                                     | 0,0   | -0,4                 | 0,5  |
| Orne                         | 271 900                                    | -1 300   | -1 500        | 200                                       | -0,5  | -0,5                 | 0,1  |
| Seine-Maritime               | 1 260 300                                  | 1 100  | 0             | 1 100                                     | 0,1   | 0,0                  | 0,1  |
| <b>Normandie</b>             | <b>3 341 300</b>                           | <b>3 300</b>                                     | <b>-4 800</b> | <b>8 100</b>                              | <b>0,1</b>                                  | <b>-0,1</b>          | <b>0,2</b>                                       |
| <b>France métropolitaine</b> | <b>66 352 000</b>                          | <b>211 700</b>                                   | <b>29 400</b> | <b>182 300</b>                            | <b>0,3</b>                                  | <b>0,0</b>           | <b>0,3</b>                                       |

Note : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux de variation des soldes naturels et des soldes apparents des entrées et des sorties peut être fait légèrement différente du taux de variation globale de la population.

Source : Insee, Estimations de population.

an en moyenne entre 2021 et 2025. À l'inverse, l'Orne continue de perdre 1 300 habitants en moyenne par an sur la période 2021-2025 (-0,5 % en moyenne annuelle) en raison d'un fort déficit naturel (-1 500 habitants par an) et d'un solde migratoire apparent quasiment nul. Sur cette même période, l'Eure et la Seine-Maritime se distinguent par une croissance démographique atone, qui résulte d'un solde naturel à l'équilibre et d'un excédent migratoire relativement faible (+800 habitants par an dans l'Eure et +1 100 en Seine-Maritime).

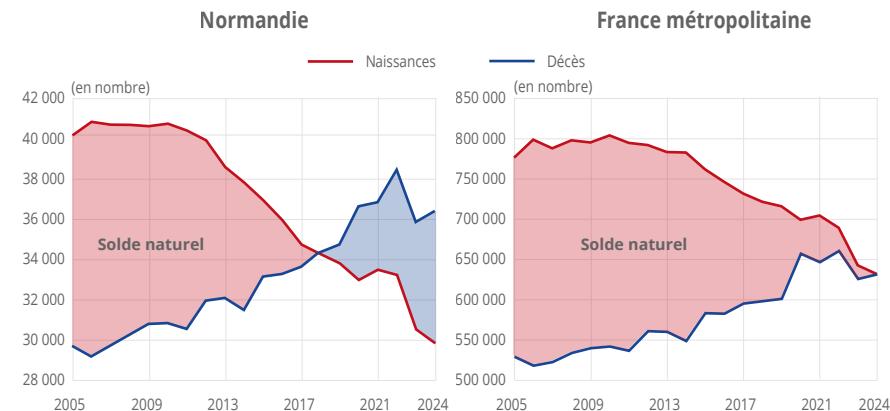
### L'indice conjoncturel de fécondité poursuit sa chute en Normandie

Comme pour l'ensemble de la France métropolitaine depuis 2010, le nombre de naissances diminue en Normandie et atteint 29 600 en 2024 ► figure 5. Malgré un léger rebond observé en 2021 après la pandémie de Covid-19, le nombre de naissances recule de 26 % sur vingt ans dans la région. La baisse observée en Normandie en 2024 est toutefois moins marquée qu'en 2023 (-2 % après -8 %) comme au niveau national (-2 % après -7 %). Le déclin des naissances se poursuit au même rythme dans le Calvados (-5 % en 2024 après -4 % en 2023), s'accentue dans l'Orne (-7,5 % après -5 %) mais ralentit dans les autres départements, notamment en Seine-Maritime où le nombre de naissances reste stable en 2024 après une forte baisse en 2023 (-10 %).

D'autres indicateurs démographiques illustrent ce ralentissement du dynamisme démographique en Normandie. Ainsi, le nombre de femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans) ne cesse de reculer depuis le début des années 2000 en Normandie. Sur la période 2021-2025, on compte près de 2 000 femmes normandes en âge de procréer de moins chaque année. Hormis le Calvados où leur nombre est stable, ce repli concerne tous les départements normands (de -400 environ en Seine-Maritime à -600 dans l'Orne et l'Eure). Dans la région, l'âge moyen des femmes ayant eu un enfant en 2024 atteint 30,6 ans (31,4 ans en France métropolitaine). Il augmente de façon continue depuis cinquante ans, la progression atteignant 1,4 an en Normandie et 1,5 an au niveau national au cours des vingt dernières années.

Enfin, l'**indice conjoncturel de fécondité** diminue également depuis 2011 en Normandie, à l'exception d'un léger rebond en 2021. Il atteint un niveau historiquement bas en 2024 avec 1,61 enfant par femme, contre 1,95 vingt ans plus tôt. Il reste toutefois plus élevé dans la région qu'au niveau national (1,55 enfant par femme). Le recul de cet indicateur est plus modéré dans les départements de l'Eure et de l'Orne, qui

### ► 5. Évolution du solde naturel en Normandie et en France métropolitaine depuis 2005



affichent les indices conjoncturels de fécondité les plus élevés de la région (respectivement 1,75 et 1,71 enfant par femme). La Seine-Maritime (1,65 enfant par femme) et la Manche (1,63) sont proches du niveau régional. En revanche, le Calvados fait partie des départements métropolitains présentant les plus faibles indices conjoncturels de fécondité avec 1,45 enfant par femme (16<sup>e</sup> rang). Dans le Calvados, ce faible niveau résulte principalement d'un **taux de fécondité** des femmes de 20 à 29 ans historiquement bas et en diminution continue depuis 2015.

### La légère progression des décès en Normandie accentue le déficit naturel

Le nombre de décès progresse légèrement en Normandie en 2024 (+1,5 % et 36 200) après la forte baisse enregistrée en 2023 (-7 % ► figure 5). Comme pour les naissances, l'évolution des décès dans la région suit la tendance nationale. Après une diminution généralisée dans tous les départements normands en 2023, le nombre de décès se stabilise en 2024, à l'exception du Calvados qui se trouve confronté à une nouvelle hausse (+5 %). Depuis 2018, le solde naturel apparaît de plus en plus déficitaire en Normandie (-6 600 habitants en 2024 après -5 400 en 2023), en conséquence directe de la diminution des naissances et de la progression des décès. Ce déficit naturel touche tous les départements normands. Rapporté à la population, il est particulièrement marqué dans l'Orne (-1 600 habitants), la Manche (-2 300) et le Calvados (-1 900). Au niveau national, le solde naturel de l'ensemble de la France métropolitaine devient presque nul en 2024. Hormis une chute en 2020, liée à la pandémie de Covid-19, suivie d'un

redressement en 2021, le solde naturel baisse régulièrement depuis 2007 au niveau national.

### Les plus de 65 ans plus nombreux que les moins de 20 ans en Normandie

La Normandie s'avère particulièrement touchée par un vieillissement de sa population. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus est estimé à 791 000 personnes en Normandie, soit 23,7 % de la population régionale ► figure 6. Cette proportion est supérieure à celle des jeunes de moins de 20 ans depuis un an (22,7 % au 1<sup>er</sup> janvier 2025). Au niveau national, la part de seniors reste encore légèrement inférieure à celle des jeunes de moins de 20 ans (22,0 % contre 22,7 %). Depuis 2005, le nombre de seniors âgés de 65 ans ou plus a augmenté de près de 45 % dans la région. Dans le même temps, la population des jeunes de moins de 20 ans a diminué d'environ 10 %. En vingt ans, la part de seniors a progressé plus vite en Normandie (+6,9 points) qu'au niveau national (+5,4 points). L'**indice de vieillissement**, qui mesure le rapport entre la part des personnes âgées de 65 ans ou plus et celle des jeunes de moins de 20 ans, s'élève ainsi à 104 seniors pour 100 jeunes en Normandie début 2025, contre 97 au niveau national. La proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus augmente également sur la période observée. Elles représentent plus d'un habitant sur dix en Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (11 %). L'ampleur du vieillissement de la population n'est pas la même dans tous les départements normands. L'Eure et la Seine-Maritime comptent encore davantage de jeunes que de seniors début 2025, avec des indices de vieillissement respectifs de 89 et 94.

Pour cet indicateur, ces deux départements se positionnent aux 18<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> rangs des départements métropolitains les plus « jeunes ». À l'inverse, l'Orne et la Manche figurent parmi les départements les plus « vieillissants », avec des indices de 136 et 130. Le Calvados se situe, quant à lui, dans une position intermédiaire avec un indice de vieillissement de 108 (47<sup>e</sup> rang). Le vieillissement de la population en Normandie est lié à un effet différé du recul des naissances, mais aussi au fait que les personnes âgées vivent de plus en plus longtemps. Après un léger recul en 2022, l'**espérance de vie à la naissance** reste stable en 2024 dans la région, avec 78,8 ans pour les hommes et 84,7 ans pour les femmes. Par rapport au niveau national, c'est environ une année de moins pour les hommes (80,1 ans) comme pour les femmes (85,7 ans). En vingt ans, l'espérance de vie a progressé de plus de trois ans pour les hommes en Normandie (+3,1 ans) comme en France métropolitaine (+3,4 ans). Le gain est plus modéré pour les femmes (+1,2 an en Normandie et +1,8 an au niveau national), leur espérance de vie se situant à un niveau déjà plus élevé que celui des hommes. En 2024, les départements normands se distinguent assez peu des moyennes régionales en termes d'espérance de vie à la naissance. Pour les hommes, elle varie de 78,2 ans dans l'Orne à 79,1 ans dans le Calvados et, pour les femmes, de 84,4 ans dans l'Orne à 85,1 ans dans la Manche. ●

**Bruno Mura, Jessica Panchout (Insee)**

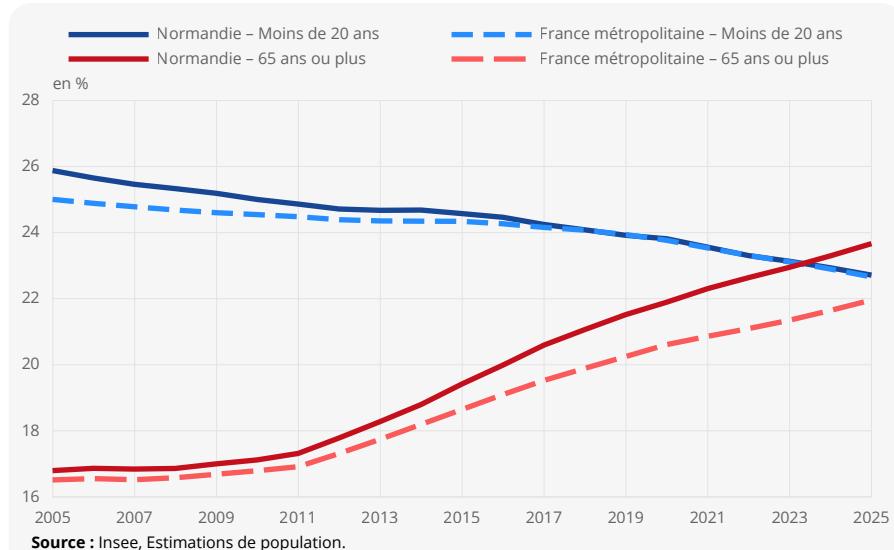


Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](#)

## ► Pour comprendre

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Pour les années 2023 et suivantes, les estimations de population sont provisoires : la population du recensement 2022 est actualisée au moyen d'estimations du solde naturel et du solde migratoire apparent. Un ajustement avait été introduit en 2018 pour tenir compte de la rénovation du questionnaire de l'enquête annuelle de recensement. Un nouvel ajustement est introduit pour les années 2020 et 2021 pour tenir compte des évolutions de protocole de la collecte du recensement et des évolutions démographiques exceptionnelles dues à la crise sanitaire. Des explications détaillées sont disponibles en téléchargement sur la page « [Conseils pour l'utilisation des résultats statistiques](#) ».

## ► 6. Évolution de la part des 65 ans ou plus et des moins de 20 ans dans l'ensemble de la population depuis 2005 en Normandie et en France métropolitaine



## ► Définitions

Le **soldé naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **soldé migratoire apparent** approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il correspond au nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

## ► Sources

Les **statistiques de l'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les naissances et les décès sont comptabilisés au lieu de résidence de la mère et du défunt (événements dits domiciliés).

## ► Pour en savoir plus

- **Thélot H.**, « Bilan démographique 2024 – En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise », Insee Première n° 2033, janvier 2025.
- **Delver-Custos D., Mura B., Vignolles V.**, « En 2023, l'indicateur conjoncturel de fécondité atteint son plus bas niveau depuis 50 ans en Normandie », Insee Analyses Normandie n° 131, novembre 2024.
- **Alleaume F., Diop B.**, « La population normande reste stable en 2023 », Insee Analyses Normandie n° 122, avril 2024.

